

# LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE POUR LES FOURNISSEURS DU SECTEUR PUBLIC

Vous comptez parmi vos clients, des collectivités locales, des ministères ou des hôpitaux.

La facturation électronique pour les émetteurs de factures à destination des services publics est obligatoire.

### 1er janvier 2017

Obligation pour les grandes entreprises (plus de 5000 salariés) et les personnes publiques.

### 1er janvier 2018


Obligation pour les entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 500 salariés).

### 1er janvier 2019

Obligation pour les petites et moyennes entreprises (entre 10 et 250 salariés).

### 1er janvier 2020

Obligation pour les micro-entreprises (moins de 10 salariés).



L'administration met à votre disposition un portail Internet « Chorus Pro » permettant de dématérialiser et de transmettre de façon sécurisée vos factures.



Gagnez du temps



Faites de économies



Assurez le suivi

**VOLUME FAIBLE**  
Moins de 50 factures / mois



Signature et dépôt via  
Certificat RGS\*\*

**VOLUME IMPORTANT**  
Plus de 50 factures / mois



Automatisation du dépôt des  
factures avec authentification  
serveur RGS\*



1



Procurez-vous un  
certificat électronique  
RGS\*\*

Ex: Certificat RGS\*\* CertEurope

2



Signez votre facture  
dans l'application Adobe  
Acrobat Reader

3



Sur Chorus Pro, faites  
manuellement le dépôt  
unitaire de la facture  
signée

## LES AVANTAGES CERTEUROPE

- Signature non obligatoire, mais l'utilisation d'un RGS\*\* permet de se dispenser de la piste d'audit.
- Une facture électronique signée, en conformité avec la réglementation (article 289 V du CGI)
- Un certificat délivré par le Tiers de Confiance leader en France, conforme au RGS et eIDAS
- Un certificat électronique utilisable pour les démarches administratives avec l'état, la dématérialisation de flux bancaires, réponses aux appels d'offres etc...



1



Générez vos factures  
au format EDI

2



Certificat  
d'authentification  
serveur RGS\*

3



Dépôt automatisé des  
factures sur la  
plateforme Chorus Pro

### AVANTAGE CERTEUROPE

- Un certificat délivré par le Tiers de Confiance leader en France, conforme au RGS et eIDAS
- Automatisation de la chaîne d'envoi des factures

Vous travaillez avec le service public :

1. Valorisez la dématérialisation de vos factures
2. Constituez le dossier pour l'acquisition d'un ou des certificat(s) Certeurope
3. Commandez un certificat d'authentification serveur RGS\* sur le portail e-btp ou d'un certificat RGS\*\* chez Certeurope
4. Déposer vos factures sur le portail Chorus de manière sécurisé

## NOS RÉFÉRENCES

Oodrive compte plus de 15 000 sociétés clientes (80% des entreprises du CAC 40)

